

OFFRE D'EMPLOI

Directeur du Service de sécurité incendie

Située à la porte de l'Estrie et de la Route des vins de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi, la **Ville de Farnham** compte plus de 11 000 habitants. En pleine croissance, elle met un point d'honneur à conserver son caractère champêtre et la qualité de vie de ses citoyens. La Ville de Farnham est actuellement à la recherche d'un **directeur du Service de sécurité incendie**. Joins-toi à une équipe dynamique dans un milieu stimulant et humain.

Conditions

La Ville de Farnham offre des conditions de travail avantageuses conformément à l'entente de travail en vigueur :

- Poste permanent de trente-cinq heures par semaine
- Congés fériés et d'absences personnelles : douze jours de congés d'absence, quinze jours fériés et cinq journées mobiles
- Fonds de pension à prestation déterminé avec contribution de l'employeur.
- Assurance collective complète
- Programme de vacances annuelles.
- Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF).

Sommaire général

Sous l'autorité de la direction générale de la Ville, le directeur planifie, organise et dirige l'ensemble des activités relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies, en conformité avec les obligations législatives, les orientations de la Ville et les services offerts à la population.

Il prend les moyens nécessaires afin de voir au respect des politiques, directives et autres normes applicables, en étroite collaboration avec le directeur adjoint, il conseille et guide la direction générale dans son champ d'expertise afin de faciliter la prise de décisions.

Tâches et responsabilités principales

- Planifie, organise, coordonne et contrôle le travail effectué par les employés de son Service, en fonction des priorités identifiées et dans le respect des normes et des échéanciers et assure l'amélioration continue des procédés et des méthodes de travail, visant l'efficacité de son Service et l'adhésion de son équipe.
- Élabore les politiques, procédures et directives en vue d'assurer l'exécution efficace des activités de prévention et des opérations lors d'interventions, tels que le combat contre les incendies, les sauvetages et les autres interventions d'urgence.
- Veille au respect du plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et contribue à sa révision lorsque requis.
- Planifie, organise, dirige et contrôle les différents programmes, tels que le Programme d'inspection et de prévention des incendies, le Programme d'éducation du public dans les résidences, les commerces, les institutions et les industries, etc.
- Planifie, organise, dirige et contrôle les activités relatives à la gestion et à l'exécution des interventions effectuées par les membres du Service.
- Assure la gestion des ressources humaines (Dotation, intégration, supervision, évaluation, formation et discipline).
- Révise et négocie, au besoin, les ententes intermunicipales touchant son Service.
- Élabore et participe à la planification du budget annuel du Service ainsi qu'au plan triennal d'immobilisation et effectue les suivis et le contrôle du budget sous sa responsabilité.
- Contribue à la réflexion et la mise en œuvre de tout projet d'envergure visant à assurer l'évolution de son Service, en respect des différentes exigences imposées par le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.
- Contribue à la mise à jour du plan municipal de sécurité civile et assiste le coordonnateur des mesures d'urgence dans ses différentes fonctions.
- Agit à titre d'intervenant lors de mesures d'urgence, selon le rôle qui lui est assigné dans l'Organisation municipale de sécurité civile, lorsque requis.
- Accomplit tout autre mandat relié à ses champs de responsabilité.

Qualifications

- Être titulaire d'une formation d'officier d'opérations II gérer l'intervention et dispensée par l'École nationale des pompiers du Québec.
- Être titulaire d'un diplôme ou attestation d'études collégiales dans le domaine de l'incendie ou être titulaire d'un certificat universitaire dans un domaine pertinent.
- Détenir une expérience pertinente minimale de cinq ans dans un poste similaire.
- Posséder une grande compréhension des enjeux en matière de lutte contre les incendies et une capacité à proposer des solutions innovantes et durables.
- Posséder une bonne connaissance des différentes lois et règlements s'appliquant à ses fonctions.
- Apte à gérer facilement la pression lors de situations d'urgence.
- Détenir un permis de conduire classe 4A valide.
- Posséder un sens accru de leadership, de gestion d'équipe et de communication.
- Posséder un esprit stratégique et visionnaire en assurant l'amélioration continue de son Service.
- Faire preuve de jugement, d'esprit d'analyse et de synthèse.
- Savoir planifier, organiser et réaliser plusieurs projets complexes simultanément.
- Posséder une excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Maîtriser les outils informatiques de la suite Microsoft Office et le logiciel Première ligne.

Les candidatures devront être transmises **AU PLUS TARD LE 8 FÉVRIER 2026** par courriel au :

gsimard@ville.farnham.qc.ca

ou via la section emplois du site Internet de la Ville de Farnham au

<https://ville.farnham.qc.ca/ville/administration/emplois>

Nous remercions tous les candidats, cependant, seules les personnes retenues pour la prochaine étape du processus de sélection seront contactées.

À noter que la Ville de Farnham souscrit à un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles et les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le masculin n'est utilisé qu'aux fins d'alléger le texte.